

Questions au Feuilleton

Mlle Coline Campbell (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): La société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Le 15 décembre, à la suite des observations faites à la Chambre par M. Broadbent plus tôt dans la journée, le téléjournal *The National* a passé 43 secondes des commentaires de M. Broadbent concernant le nouvel ambassadeur des États-Unis, M. Enders. Il n'a pas été interviewé au sujet des observations faites par M. Porter.

2. Non. M. Stanfield n'a pas fait de commentaires à la Chambre concernant M. Enders et il n'a pas été interviewé à ce sujet.

3. Oui.

4. Radio-Canada n'est pas d'accord que le reportage manquait d'équilibre. En ce qui touche le nom des membres du personnel en cause, il n'est pas d'usage de demander à Radio-Canada de divulguer pareils renseignements. Cette coutume repose sur des raisons qui sont exposées en détail dans la réponse à la question 2530 du 22 mai 1975.

L'ÉMISSION «CAPITAL REPORT» DU RÉSEAU ANGLAIS DE RADIO-CANADA

Question n° 3826—**M. Cossitt:**

1. Le dimanche suivant l'élection générale en Colombie-Britannique a-t-on, au cours de l'émission du réseau anglais de Radio-Canada, *Capital Report*, donné des détails impartiaux sur la victoire de M. Bennett et, dans la négative, pourquoi?

2. Le journaliste Trevor Lautens a-t-il attaqué le parti du Crédit social et, dans l'affirmative, pourquoi?

3. Quelles raisons donne-t-on pour justifier ce déséquilibre dans les nouvelles et les commentaires politiques du réseau anglais de Radio-Canada?

Mlle Coline Campbell (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): La société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Oui.

2. M. Trevor Lautens a donné en plaisantant une analyse de la campagne, portant aussi bien sur le gouvernement que sur l'opposition.

3. La Société Radio-Canada n'est pas d'accord que l'émission manquait d'équilibre.

L'ÉMISSION «THE WORLD AT SIX» À RADIO-CANADA

Question n° 3827—**M. Cossitt:**

1. Le lendemain des élections générales en Colombie-Britannique, M. William Bennett ou des membres de son parti ont-ils été interrogés au cours du commentaire sur les résultats des élections à l'émission de Radio-Canada, *The World at Six* et, dans la négative, pourquoi?

2. A cette émission, le reportage a-t-il été effectué par deux journalistes de Radio-Canada, qui ont allégué que les ex-libéraux élus sous l'étiquette créditiste pourraient contrôler ce parti?

3. Quelles sont les raisons de ce manque d'équilibre dans un reportage de nature politique?

Mlle Coline Campbell (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): La société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Non. M. Bennett était à l'intérieur de la Colombie-Britannique ce jour-là. C'est pourquoi il a été interviewé par téléphone et l'interview a été relayée à Toronto. Vu la mauvaise qualité technique de cette interview, il a été impossible d'en utiliser une partie quelconque.

2. Non. La discussion entre les deux reporters s'inspirait de questions soulevées par les résultats des élections, y

[M. Cossitt.]

compris le fait que de nombreux membres du nouveau gouvernement avaient déjà appartenu à d'autres partis.

3. Radio-Canada n'est pas d'accord que le reportage manquait d'équilibre.

OFFICE DU TOURISME—LES FRAIS DE PUBLICITÉ

Question n° 3867—**M. Nystrom:**

1. En 1976, quel montant total l'Office de tourisme du Canada a-t-il prévu pour a) la publicité, b) les brochures sur les voyages, c) d'autres articles publicitaires sur le tourisme au Canada pour ses bureaux aux États-Unis?

2. Quel montant l'Office de tourisme du Canada engagera-t-il pour le transport et le logement de la délégation canadienne qui le représentera a) au défilé du *Rose Bowl* à Pasadena, en Californie, le 1^{er} janvier 1976, b) au «Jour du Canada» à Disneyland, c) aux activités publicitaires auxquelles la délégation canadienne participera totalement ou en partie à (i) Los Angeles (ii) San Francisco, en Californie, au cours de la première semaine de janvier 1976?

3. Quelle est la liste des activités auxquelles participera l'Office de tourisme du Canada à a) Los Angeles, b) San Francisco au cours de cette même semaine?

M. Marcel Roy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Le montant total que l'Office de tourisme du Canada a prévu de dépenser pour ses bureaux aux États-Unis en 1976 est le suivant: a) Publicité—Activités spéciales, \$396,000 (expositions d'industrie touristique, expositions touristiques destinées au consommateur, colloques sur le ski); Activités concernant l'industrie touristique, \$100,000 (colloques sur l'industrie touristique). b) Brochures sur les voyages—Publiées et fournies par l'AC de l'Office de tourisme du Canada pour diffusion dans ses bureaux aux États-Unis \$250,000. c) Néant.

2. L'OTC n'a versé aucune contribution directe ni pour le transport ni pour le logement. Cependant, par suite de l'élaboration d'un programme interministériel concernant la participation du Canada à la commémoration du bicentenaire des États-Unis et d'autres discussions avec les autorités touristiques provinciales et municipales, l'OTC s'est engagé à verser \$25,000 au chapitre du budget total du projet. Compte tenu d'une augmentation fortuite des frais, découlant surtout d'occasions imprévues de publicité à la télévision et par les media, en plus des événements auxquels le Canada participait déjà, l'OTC envisage la possibilité d'augmenter sa contribution de \$5,000 à \$10,000. Ce soutien financier est fondé sur l'évaluation par l'OTC de la part de bénéfices qu'on prévoit tirer au point de vue publicité touristique de l'ensemble des activités.

3. L'OTC n'a participé directement à aucun des événements qui ont eu lieu dans les deux villes susmentionnées au cours de la première semaine de janvier 1976, à l'exception des consultations sur l'élaboration du programme des activités et des contributions aux projets, comme il est mentionné à l'article 2 ci-dessus.

POSTES—LA DISTRIBUTION DE CALENDRIERS

Question n° 3899—**M. Beatty:**

1. Combien de calendriers de 1976 le ministère des Postes a-t-il fait imprimer à des fins de distribution gratuite?

2. A combien s'établit pour les contribuables le coût de ces calendriers?

M. Paul E. McRae (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): 1. 750,000.